

# ABOLITION DES FRAIS ACCESSOIRES

Les frais liés aux services couverts par la RAMQ, aussi appelés frais accessoires, sont interdits depuis 2017\*

\* dans un cabinet de médecins inscrits à la RAMQ 

*Malgré tout, 15 % des cliniques inspectées continuent d'exiger illégalement ces frais*

(Source : RAMQ)

- **Demandez une facture si l'on vous exige un paiement**
- **Veillez à ce que les services ci-dessous ne soient pas facturés**
- **Dénoncez tous frais injustifiés**

## Administration



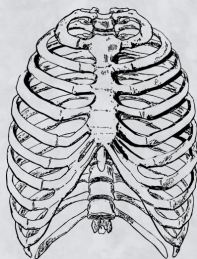
- *Ouverture de dossier*
- *Formulaire pour médicament d'exception*

## Prélèvements & laboratoire

- *Prélèvements sanguins ou de tissus biologiques*

*Exceptions : 1) analyses et examens de laboratoire par un professionnel non rémunéré par la RAMQ  
2) Un max. de 15 \$ pour le transport des échantillons biologiques avec sang 3) Un max. de 5 \$ pour les échantillons sans sang*

## Imagerie



- *Radiographie simple (thorax, os, colonne, tête) en laboratoire*
- *Mammographie*
- *Échographie réalisée par un radiologiste*

## Dentisterie



- *Chirurgie maxillo-faciale (morphologie des mandibules)*
- *Enfants : anesthésie générale pour problèmes majeurs*
- *Agents anesthésiants pour clientèle assurée (dont enfants de 10 ans et -)*

## Procédures & interventions

- Infiltration articulaire
- Infiltration facettaire intra-articulaire
- Chirurgies assurées par la RAMQ
- Vasectomie
- Endoscopie
- Azote liquide pour cautérisation
- Immobilisation tapping, plâtre et attelle
- Procédures et chirurgies cutanées avec ou sans anesthésiant (ex.: abcès, tumeur, kyste, plaie, etc.)
- Pose d'un stérilet (acheté en pharmacie sauf dans le cas d'une procédure d'IVG)
- Médicaments et agents anesthésiques utilisés lors de la dispensation d'un service médical ou chirurgical assuré

## Tests & examens physiques



- Examen simple : test de dépistage du streptocoque, test d'urine (bâtonnet), test de glycémie
- Examen physique réalisé par un médecin payé par la RAMQ
- Allergènes pour test de sensibilité
- Injection d'allergène en cure de désensibilisation (l'allergène est acheté en pharmacie)
- Services professionnels autres que médicaux réalisés à l'intérieur du cabinet de médecins (s'ils sont rendus par un professionnel ayant un lien d'emploi avec le cabinet)

## Vaccination



- Vaccins du calendrier régulier d'immunisation
- Vaccination des enfants
- Vaccin contre la grippe pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques



Exceptions : 1) visites et vaccins du voyageur 2) En pharmacie, vaccination couverte ou non par le Programme québécois d'immunisation. Quand le vaccin est fourni par la Direction de santé publique, seul l'acte peut être facturé (pas le produit)

## Optométrie & ophtalmologie

- Gouttes oculaires de toute nature (mydriatique, anesthésique et autres)
- Rétinophoto
- Tomographie en cohérence optique (OCT) pour les 7 pathologies assurées
- Biopsie de l'oeil
- Extraction de cataracte (conventionnelle ou laser)



## Vous pouvez...

- 1) **Réclamer un remboursement à la RAMQ** : [www.bit.ly/2NtJIOc](http://www.bit.ly/2NtJIOc) 
- 2) **Rapporter toute facturation illégale au Registre de surveillance des frais accessoires** : cet outil, élaboré par la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, vise à documenter les factures qui vont à l'encontre du règlement adopté sur l'abolition des frais. (Pour toute question, vous pouvez aussi écrire un courriel à : [stephane.defoy.psch@ssss.gouv.qc.ca](mailto:stephane.defoy.psch@ssss.gouv.qc.ca)) 

ou appeler la RAMQ  
au 1-800-561-9749